



# PERISCOLAIRE 2020

## (ECOLE ELEMENTAIRE)

Chers parents, chères familles,

Nous profitons de cette première communication pour souhaiter à chacun, parents et enfants, une bonne rentrée scolaire. C'est toujours un temps fort après ces quelques semaines estivales !

Afin de faciliter cette rentrée, voici rappels importants sur nos accueils municipaux :

- **ACCUEILS MATINS & SOIRS<sup>1</sup>** : Ouvert de 7h30 à 9h puis 16h30 à 19h les jours d'école.
  - ↳ **Le mercredi midi** : Un accueil est accessible de 12h à 12h30 pour les enfants ne fréquentant pas l'accueil de loisirs.
- **RESTAURATION SCOLAIRE<sup>1</sup>** : De 12h à 13h45. Le repas est organisé en 3 services.
- **ACCUEIL DE LOISIRS<sup>1</sup>** : Les mercredis de 12h à 18h30. Le repas du midi est inclus.
- **NAP<sup>1</sup>** : Les mardis et vendredis, de 15h30 à 16h30 sur inscription, les enfants sont accueillis pour découvrir des activités variées.
  - ↳ **L'offre Périscolaire** : Ateliers gratuits encadrés par la municipalité au sein de l'école élémentaire. A l'instar des années précédentes, les 2 premières semaines de la rentrée débutent par un « **Festival des NAP** » où les enfants découvrent les différentes activités proposées.
  - ↳ **L'offre Extrascolaire<sup>2</sup>** : En parallèle des NAP, diverses activités complémentaires sont proposées par des partenaires locaux (*Voir tableau au verso*). Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter ces structures.

*En coordination avec l'école et nos partenaires extrascolaires, l'ensemble de ces temps respectent les mesures sanitaires préconisées afin de limiter la propagation du covid-19 : port du masque pour les agents, distanciations, limitation du brassage des groupes, lavage des mains, ... Afin de s'articuler avec le fonctionnement de l'élémentaire, les élèves sont uniquement accueillis à la porte principale de l'établissement et les décalages scolaires de 10mn sont également respectés sur nos temps.*

Restant à votre disposition, l'équipe d'animation et moi-même vous souhaitons une excellente rentrée.

Cordialement,

Mme PREVOT Priscilla,  
Responsable Site Elémentaire,  
☎ : 06 22.90.87.68

<sup>1,2,3</sup> : Procédure d'inscription et tarifs à consulter au verso

**1 - Procédure d'inscription et tarifs :** Attention, afin de bénéficier de ces accueils, il est nécessaire de nous envoyer un mail à l'adresse suivante [famille.mairie.artenay@orange.fr](mailto:famille.mairie.artenay@orange.fr) ou de compléter la feuille de réservation à cet effet (*recupérable en mairie, sur internet et dans vos documents d'inscription*).

Cette réservation est à réaliser, au maximum, la semaine précédant l'accueil (*le vendredi avant 9h*). Seuls les écrits seront pris en compte.

TARIFS 2020-2021 DES ACCUEILS MUNICIPAUX				
LES ACCUEILS	CALCUL TARIF	PLANCHER	PLAFOND	OBSERVATIONS
RESTAURATION (12h-13h45)	3,87€/REPAS			Dossier d'aide sollicitable en mairie pour les Arténaysiens
MATIN & SOIR*	QUOTIENT FAMILIAL x 0,175% x 1H	0,58€/H	1,49€/H	Facturation à la ½ heure
ACCUEIL DU MERCREDI* (12h-18h30)	QF x 0,175% x 1H	3,77€	11,38€	
NAP* (Mardi & vendredi 15h30-16h30)	GRATUIT			Excepté l'offre Extrascolaire
VACANCES SCOLAIRES* & PERICENTRE (7H30-9H & 17H-18H)	QF x 1,33% x 1J QF x 0,175% x 1H	4,4€/s 0,58€/H	13,3€/s 1,49€/H	Fréquentation minimale autorisée : 4j <u>Péricentre</u> : Facturation à la ½h
LOCAL JEUNES* (AIDE AUX DEVOIRS, ACTIVITES SPORTIVES, MULTIMEDIA, ...)	20€/AN			+10€/an pour les enfants hors commune (A partir du CM2)
AUTRES SPECIFICITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Pas de facturation en cas de <b>certificats médicaux</b></li> <li>✗ <b>Majoration Hors commune</b> : 1,5€/mercredi après-midi et 3€/jour les vacances</li> <li>✗ <b>Pénalités</b> pour limiter les incivilités :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <u>Repas Exceptionnel</u> : 5€ (Inscription tardives, ...)</li> <li>↳ <u>Inscriptions tardives</u> : 3€/séquence</li> <li>↳ <u>Retard avec appel</u> : 6€/séquence</li> <li>↳ <u>Retard sans appel ou &gt;15mn</u> : 10€/séquence</li> <li>↳ <u>Annulation hors délai</u> : 5€/jour (valable sur les mercredis et les vacances)</li> </ul> </li> </ul>			
	* <i>L'ensemble de ces services bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale</i>			

**2 – Offre Extrascolaire :** A partir de 15h30 les mardi et/ou vendredi, en parallèle des NAP, et certains midis durant le temps cantine. Diverses démonstrations et initiations sont organisées sur l'école par les associations durant le festival des NAP.

OFFRE EXTRASCOLAIRE	ZUMBA	Mardi	<u>Studio M</u> : 06 37 27 01 53 ; <a href="mailto:megane.lachon@gmail.com">megane.lachon@gmail.com</a>
	HIP-HOP/MODERN JAZZ	Vendredi	<u>Association ACDRA</u> : 02 38 62 86 82 ; <a href="mailto:asso-danse.artenay@akeonet.com">asso-danse.artenay@akeonet.com</a>
	FORMATION MUSICALE	Mardi et Vendredi	<u>Ecole de Musique Municipale d'Artenay</u> : 02 38 80 58 73 ; <a href="mailto:coledemusique.artenay@orange.fr">coledemusique.artenay@orange.fr</a>
	CHORALE	Mardi et Vendredi	<u>Musée d'Artenay</u> : 02 38 80 09 73 ; <a href="mailto:musee.artenay@wanadoo.fr">musee.artenay@wanadoo.fr</a>
	MARIONNETTES	Mardi	<u>Musée d'Artenay</u> : 02 38 80 09 73 ; <a href="mailto:musee.artenay@wanadoo.fr">musee.artenay@wanadoo.fr</a>
	ANGLAIS	Mardi et Vendredi	<u>Entreprise REVIZ'COOL</u> : 06 98 52 28 06 ; <a href="mailto:revizcool@hotmail.fr">revizcool@hotmail.fr</a>
	JUDO (JCRA)	Vendredi	<a href="mailto:judo-club-region-artenay@orange.fr">judo-club-region-artenay@orange.fr</a> ; <u>site</u> : artenay.sportregions.fr
	DO-IN (RELAXATION)	Les midis	<u>Association ORIZEN</u> : 06 28 33 75 49 ; <a href="mailto:beaucebienetre@gmail.com">beaucebienetre@gmail.com</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Ces ateliers sont <b>encadrés et sous la responsabilité des partenaires extérieurs</b>. Ils respectent les <b>préconisations sanitaires officielles</b>. (<i>Voir leurs conditions : tarifs, ...</i>)</li> <li>✗ <b>Pour garantir la sécurité des enfants</b>, l'équipe des NAP se charge du transfert des enfants après l'école (<i>15h30</i>) et <u>recupère automatiquement les enfants en cas d'annulation de leur séance</u>.</li> <li>✗ <b>Attention !</b> Les enfants souhaitant participer à ces ateliers doivent s'inscrire directement auprès de ces structures <b>en plus d'être inscrits en NAP</b>.</li> </ul>		